



Votre sortie

- < Avant votre départ
- < Le jour de votre départ

S
O
M
M
A
I
R
E

Les représentants de la Clinique

- > Des hommes et des femmes,
pour le meilleur de votre santé

Votre admission à la clinique

- > L'hospitalisation programmée
- > Frais d'hospitalisation et prise
en charge
- > La caution
- > Documents à fournir à l'admission

L'hôpital de jour

- > L'équipe
- > Accueil
- > Les activités
- > Le pôle psychose et troubles bipolaires
- > Les ateliers thérapeutiques

Votre séjour

- > L'équipe qui vous entoure
- > La prise en charge
- > Hôtellerie et confort
- > Les services proposés
- > Les repas
- > Les visites
- > Les médicaments





LES REPRÉSENTANTS DU GROUPE KANTYS

Laurent Oger
Président

Pierre Ripoll
Directeur général

Thomas Gambazzi
Directeur administratif
et financier

Jean-Pierre Amision
Directeur des systèmes
d'information

Nathalie Oger
Directrice de la communication

LES REPRÉSENTANTS DE LA CLINIQUE PSYCHIATRIQUE LES TROIS SOLLIÈS

Laurent Oger
Président

Pierre Ripoll
Directeur général

Sylvain Lambert
Directeur général adjoint

Dr Christine Lerouge
Président de la CME

Dr Jean-François Ors
Pharmacien Gérant

Aurélien Champenois
Responsable Qualité

**Françoise Goudey,
Isabelle Johannel,
Marlène Novaretti et
Céline Revest**
Responsables des
services de soins

Vincent Le Bœuf
Gouvernant



Clinique
Psychiatrique
les Trois Solliès



L'ADMISSION

L'hospitalisation programmée

- > Sauf rendez-vous particulier avec le médecin qui va vous suivre dans l'établissement, les admissions se font du lundi au samedi de 9h à 12h.
- > Pour une bonne qualité d'accueil merci de bien vouloir respecter le jour et l'heure qui vous auront été indiqués.
- > Pour tous renseignements administratifs ou demandes particulières (ex : chambre seule), le secrétariat est à votre disposition tous les jours de 9h à 19h30 au numéro de téléphone suivant : 04 94 13 01 00.

Frais d'hospitalisation et prise en charge

La clinique Les Trois Solliès est un établissement conventionné. Le séjour et les soins sont pris en charge par la Sécurité Sociale. Restent à votre charge :

- > Le forfait journalier hôtelier, y compris celui correspondant au jour de sortie.

- > Le ticket modérateur représentant 20% des frais de séjour ainsi que des honoraires médicaux si vous n'êtes pas exonérés.
- > Les suppléments hôteliers (TV, Tél, Chambre particulière).
- > Les médicaments non remboursés.

Ces frais peuvent dans certains cas, être pris en charge par votre mutuelle. Toutes les informations utiles vous seront données par les secrétaires au bureau des entrées.

La caution

Une caution basée sur quinze jours d'hospitalisation vous sera demandée à l'admission pour le forfait journalier et la chambre particulière. Le montant de la caution est de 500 €.

Cette caution sera restituée dès réception du paiement par la mutuelle. En cas d'absence de couverture sociale, il vous sera demandé un acompte de 500 € (CB, chèque ou espèces), encaissable immédiatement et renouvelable au-delà de la période de 15 jours.



IDENTIFIER L'ÉQUIPE QUI VOUS ENTOURE

Les médecins et leurs services :

- Il y a quatre services d'hospitalisation complète et un service d'hospitalisation de jour répartis de la manière suivante selon chaque docteur
- > Rez-de-chaussée - service du **Dr Christine Lerouge**
 - > 1^{er} étage, aile Sud - service du **Dr Olivier Jard**
 - > 1^{er} étage, aile Est - service du **Dr Fabien Korrichi**
 - > 2^{ème} étage - service du **Dr Philippe Saussure**
 - > Hôpital de Jour - service du **Dr Thierry Bruge Ansel**

Chaque service de soins est composé d'une équipe paramédicale et hôtelière composée de :

- > 1 infirmier(e) responsable du service
- > 4 infirmier(es) de jour
- > 2 infirmier(es) de nuit
- > 2 aides-soignants(es)
- > 1 aide-soignant de nuit (1 semaine sur 2)
- > 1 agent de service hospitalier

Vous pourrez les identifier grâce à leur tenue, selon les codes couleurs

FONCTIONS	BADGE	COULEURS DE LA TENUE	PHOTOS MODÈLES
Infirmier(e) Responsables de services de soins	Bande violette	Tunique blanche	 
Secrétaire médicale Assistantes sociales Psychologues Ergothérapeute Musicothérapeute	Bande bleue	Tunique blanche avec parements : bleu ciel / bleu foncé	 
Aide-soignant(e)	Bande rose	Tunique blanche avec parements : rose et violet foncé	 
Agent hôtelier	Bande parme	Tunique beige avec parements : vert anis et marron	 



DOCUMENTS À FOURNIR À L'ADMISSION

Au service admission

- > Un certificat médical ou une lettre cachetée du médecin ayant prescrit votre admission.
- > Une prise en charge de votre caisse ou à défaut la carte sésame vitale ou tout justificatif de couverture sociale à jour à la date d'entrée.
- > Une prise en charge de votre mutuelle ou à défaut un justificatif de droits pour la psychiatrie.
- > Une pièce d'identité.
- > Pour les majeurs sous tutelle, le représentant légal devra signer une autorisation de soins.

Au service de soins

- > La dernière ordonnance avec les traitements en cours, de même que les derniers résultats d'examens médicaux.

Si de tels documents sont en votre possession, si vous êtes étranger et/ou si vous ne bénéficiez pas de sécurité sociale française, veuillez vous adresser à l'accueil pour connaître la marche à suivre lors de l'admission.

VOTRE SÉJOUR

Les spécialistes intervenants

En dehors du médecin psychiatre qui vous suit à la clinique, et du généraliste il pourra être fait appel à d'autres intervenants médicaux selon les nécessités et en fonction de la décision du médecin généraliste.

Toutefois, le libre choix du patient sera respecté et il vous suffira d'en faire part au responsable des soins de votre service.

Un certain nombre de praticiens font l'objet d'accords de prise en charge et de délégation de paiement, il s'agit de :

- > Généraliste : **Dr Orfila.**
- > Le centre d'Imagerie spécialisée : **Clinique des Fleurs.**
- > Kinésithérapeute : **M. Méjane.**
- > **Laboratoire Biolittoral.**

Pour tout autres spécialistes vous devrez procéder aux règlements de leurs actes que vous vous ferez rembourser par vos caisses.

Un service social

Il se trouve au rez-de-chaussée. Deux assistantes sociales sont à votre disposition pour recevoir les patients hospitalisés tous les jours de la semaine de 9h à 12h : sans rendez-vous dans leur bureau, les lundis et mercredis = services des **Dr Lerouge et Dr Saussure** ; les mardis, jeudis et vendredis = services des **Dr Jard et Dr Korrichi.**

L'HÔPITAL DE JOUR

Il se situe dans un bâtiment annexe de la clinique. Un psychiatre coordonnateur intervient tous les jours. Il est ouvert 5 jours par semaine de 9h à 17h, du lundi au vendredi. Il est fermé les samedis, dimanches et jours fériés. L'hôpital de jour propose une prise en charge institutionnelle pluridisciplinaire, complémentaire, jusqu'au suivi en médecine de ville, et permettant une alternative à une hospitalisation complète.

L'équipe

Un psychiatre, un psychologue, trois infirmières, une ergothérapeute, une psychomotricienne, une secrétaire.

Accueil

Un accueil est proposé tous les matins de 9h à 9h30 par le personnel paramédical.

Les activités

Un planning d'activités vous sera présenté lors de votre pré admission. Les activités se font en groupe ou individuellement et correspondent à un projet de soins individualisé et personnalisé.

Les psychologues

Sur prescription médicale, vous pourrez bénéficier :

- > **Des entretiens individuels** qui se font dans les chambres, un RDV est donné au service de soins par la psychologue.
- > **Des séances de groupes** telles que : le groupe de parole, le groupe écriture, le groupe addictions, le groupe alcool en présence des alcooliques anonymes ayant lieu une fois par mois, le groupe théâtre.





Clinique Psychiatrique les Trois Solliès

Clinique Les Trois Solliès - 3500 RD 554
83210 Solliès-Toucas
T. +33(0)4 94 13 01 00
direction@clinique-3-solliès.com
www.clinique-3-solliès.com

Vos activités sont planifiées et inscrites dans votre contrat de soins, suite à votre entretien d'admission avec le psychiatre et votre infirmier référent, qui vous suivra tout au long du séjour. Ce contrat est établi avec votre accord, celui du psychiatre et de l'infirmier référent.

Le Pôle Psychose et troubles bipolaires :

- > Groupe «Bipolact» de thérapie des troubles bipolaires.
- > Groupe de psychoéducation à la schizophrénie : «PACT».

Les ateliers thérapeutiques

- > Ateliers d'expression comprenant un groupe d'écriture, de modelage, de chant, musique, rythme et percussions de marionnettes, d'expression corporelle et de parole.
- > Ateliers d'ergothérapie comprenant des activités manuelles et dirigées telles que la calligraphie, la peinture sur soie, l'initiation au dessin...
- > Ateliers d'éducation et d'autonomisation comprenant un groupe d'éducation thérapeutique et d'hygiène alimentaire, un groupe de traitement de la maladie alcoolique, thérapie, de stimulation cognitive.
- > Ateliers corporels comportant des exercices de relaxation, du théâtre, de la structuration corporelle, de la structuration spatio-temporelle et un travail sur l'image du corps.
- > Atelier pleine conscience : Groupe de six animé par le psychologue.

Les activités

> Les activités psychothérapeutiques

Le service Arc-en-ciel, ouvert tous les jours, propose diverses activités thérapeutiques (ergothérapie, musicothérapie). Elles sont accessibles sur indication médicale uniquement.

> Les activités sportives

Au gymnase, un éducateur sportif vous proposera différentes activités physiques (abdos-fessiers, stretching, renforcement musculaire...) du lundi au vendredi.

La prise en charge

Les soins

La distribution des médicaments a lieu en chambre :

- > À 8h
- > À 11h45
- > De 17h00 à 17h30
- > De 21h00 à 22h30

Si votre état nécessite des perfusions, l'infirmière vous indiquera en fonction de la prescription de votre psychiatre, l'heure à laquelle elles vous seront posées.

Une surveillance de la tension artérielle sera nécessaire avant et après chaque perfusion. Il est impératif après une perfusion de rester allongé au minimum une demi-heure.

Toutes les informations concernant votre traitement vous seront données par votre psychiatre lors de sa visite quotidienne. Pour des raisons de sécurité et de bien-être, vous êtes priés de vous vêtir de vêtements appropriés (pyjama, caleçon, sweat-shirt à manches courtes...).

L'HÔPITAL DE NUIT

L'hospitalisation de nuit constitue une alternative à l'hospitalisation complète et une continuité de la prise en charge du patient en fonction de son projet individualisé.

Ces lits de nuit représentent également un relais possible suite à la prise en charge des patients en hôpital de jour.

En effet, pour certains, il est parfois nécessaire de poursuivre la prise en charge en hospitalisation de nuit, avant un retour à domicile.

Pour étoffer son offre de soins et favoriser la complémentarité des prises en charge, la clinique Les Trois Solliès a ouvert 4 lits d'hospitalisation de nuit pour ses patients présentant des troubles mentaux, notamment avec les objectifs suivants :

- > **Réduire les risques de rechute** et donc de ré hospitalisation
- > **Accompagner progressivement** les patients vers une sortie définitive
- > **Favoriser la réinsertion** des patients dans leur environnement



Les permissions

La permission n'est pas un droit mais un acte thérapeutique permettant au praticien d'évaluer un patient en dehors de l'établissement.

Une permission d'après-midi (13h-18h30) pourra vous être donnée en fonction de votre état de santé et en accord avec votre psychiatre. Le week-end, une permission de journée (9h-18h30) pourra vous être accordée.

Dans le cas où un jour férié serait accolé à un week-end, vous aurez la possibilité d'avoir deux journées, mais non consécutives.

En aucun cas les patients ne peuvent rester la nuit en dehors de l'établissement.

L'équipe soignante vous donnera de plus amples renseignements.



VOTRE SORTIE

Après un temps passé dans notre établissement, voici le moment de votre sortie. Sachez toutefois que votre sortie est décidée entre votre médecin et vous-même.

Votre chambre sera libérée le matin avant 9h afin de permettre au personnel de service de la préparer correctement pour une éventuelle entrée. N'oubliez pas que vous-même ou votre famille devrez passer la veille de votre départ à la réception, à partir de 16h, pour régulariser votre dossier.

Une lettre de sortie détaillée faisant le point sur votre séjour et le traitement éventuel à suivre sera envoyée directement à votre médecin traitant. Nous espérons que vous serez satisfait de votre séjour à la clinique. Il nous serait agréable de connaître vos impressions, suggestions et critiques pour nous permettre de remédier aux imperfections possibles. A cet effet, soyez aimable de remplir le «questionnaire de satisfaction» qui vous sera remis avant votre départ.

La veille de votre départ

Rendez-vous à l'accueil afin de régler les frais d'hospitalisation qui restent à votre charge :

- > Le forfait journalier hôtelier, y compris celui correspondant à votre jour de sortie.
- > Le ticket modérateur correspondant à 20% des frais médicaux.
- > Les suppléments hôteliers éventuels.

N'oubliez pas de récupérer vos objets déposés dans le coffre individuel de votre chambre ou dans celui de l'établissement.

HÔTELLERIE ET CONFORT

La télévision

Une salle de télévision est à votre disposition dans chaque service de soins.

Chaque chambre individuelle est pourvue d'un téléviseur pour un tarif de 3 € par jour.

Aucun téléviseur extérieur n'est autorisé dans l'établissement.

Lecture

Une bibliothèque est à votre disposition tous les jours en fin d'après-midi en salle Picasso au rez-de-jardin.

SERVICES PROPOSÉS

Le salon de coiffure

Situé au rez-de-jardin, une coiffeuse se fera un plaisir de vous accueillir. Le prix de ses prestations est affiché sur la porte du salon, ainsi que les jours et heures d'ouverture.

Le linge

Nous vous informons que la clinique peut prendre en charge le lavage de votre petit linge personnel. Reportez-vous au tableau de tarification à côté de votre infirmerie. Le linge sera récupéré le matin par l'aide soignante du service. Un fer à repasser est à votre disposition à l'ergothérapie en fin d'après-midi.

La clé

La clé vous sera fournie à l'arrivée dans le service si vous le souhaitez (caution de 6 €).

Le coffre

Un coffre est gracieusement mis à votre disposition à l'accueil pour tout dépôt d'argent et d'objets de valeur.

Vous pourrez les retirer tous les matins, à partir de 11h, en ayant pris soin de prévenir la secrétaire la veille.

La Direction décline toute responsabilité pour les sommes et objets de valeur qui n'auraient pas été déposés au coffre.

Le téléphone

Vous pourrez recevoir vos appels dans le service de 13h30 à 18h30.

Avec l'accord du médecin, en chambre particulière, vous pourrez disposer d'un téléphone. Une caution de 20 € vous sera alors demandée.

Le portable

Si vous en possédez un, le personnel doit en être informé lors du recueil des données. Il doit être impérativement coupé de 22h à 8h afin de préserver la tranquillité des patients.

Le courrier

Il vous sera distribué chaque jour dans le service. Pour tout envoi, veuillez le remettre à l'accueil.



Centre de
Convalescence
la Sérèna

4, avenue de Rimez - 06100 Nice
T. +33(0)4 92 26 76 76
info@cdc-la-serena.com
www.cdc-la-serena.com



Clinique
Psychiatrique
les Trois Solliès

Les Hauts-Guirans
3500, Route Départementale 554
83210 Solliès Toucas
T. +33(0)4 94 13 01 00
direction@clinique-3-solliès.com
www.clinique-3-solliès.com



Centre de
Soins de Suite
Atlantis

21, boulevard Tzarévitch - 06000 Nice
T. +33(0)4 92 26 73 00
administration@atlantis.clinique-saint-george.com
www.cdc-atlantis.com

Le jour de votre départ

Votre médecin fera le point avec vous et vous établira, si nécessaire, les documents suivants :

- > Une ordonnance pour votre traitement et vos soins.
- > Un arrêt de travail.
- > Un bon de transport en véhicule spécialisé, sous certaines conditions.
L'infirmière du service vous remettra vos documents médicaux.



Le Web

Vous pouvez demander l'accès internet à l'accueil.

La boutique

Elle se trouve dans la salle Picasso, elle est accessible de 18h à 18h30.

LES REPAS

Ils sont préparés sur place par l'équipe SOGERES qui a obtenu la certification ISO 9001. Ils sont élaborés par le chef avec l'appui d'une diététicienne. Celle-ci interviendra à titre ponctuel dans le cadre de régimes particuliers. Un atelier diététique est organisé tous les mois pour tous les patients de tous les services de soins.

Les menus de la semaine sont affichés dans le service. Le petit déjeuner est servi en chambre à 8h00. Après quelques jours d'hospitalisation, selon votre état et avec accord de votre médecin, vous aurez la possibilité de descendre déjeuner et dîner au restaurant.

Les repas sont servis :

- > En chambre à 11h45 et à 18h00
- > Au restaurant à 12h00 et à 18h30

Si, exceptionnellement, vous risquez d'arriver en retard au retour d'une permission, signalez-le au service. Un repas accompagnant pourra être prévu le midi en chambre pour un visiteur. L'accord vous sera donné par votre médecin et un ticket payant devra être retiré à l'accueil.

LES VISITES

Tous les jours de 13h30 à 18h30.

Au-delà de ces horaires, les visites ne pourront avoir lieu que pour des motifs exceptionnels et avec l'autorisation du médecin. Conformément à la réglementation en vigueur, **l'accès aux services est interdit aux enfants de moins de 13 ans**. Vous pourrez les recevoir dans un salon situé au rez-de-chaussée, près du hall d'entrée. **Il n'est pas autorisé de descendre au rez-de-jardin lorsqu'on est visiteur.**

LES MÉDICAMENTS

Dès votre arrivée, vous vous engagez à remettre aux infirmières tous les médicaments que vous possédez et à ne pas en consommer d'autres que ceux délivrés par l'équipe soignante de l'établissement. Ils vous seront rendus lors de votre sortie. **De plus, il est rappelé que l'absorption d'alcool et de stupéfiants est strictement interdite dans l'établissement.**